



Héberger à titre gratuit - expulsion

Par **louve92**, le **15/06/2009** à **13:05**

Bonjour,
j'aurais souhaiter connaitre mes droits en tant qu'habitante à titre gratuit.

j'habite depuis janvier dans un appartement appartenant a la mère de mon colocataire. ce dernier veut que je parte pour des raisons personnelles. Moi je ne souhaite absolument pas partir. j'ai une ligne téléphonique à mon nom dans ce logement, mes impôts mes factures tout est domicilié a cette adresse. Peut il m'expulser à cause d'un litige entre lui et moi? Il ne souhaite pas que je paye les charges et la taxe d'habitation... ai je le droit de lui demander de payer une partie pour justifier que j'habite bien dans ce logement? Que dois je faire pour me protéger?

merci pour votre réponse.